



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : vendredi 8 mars 2024 à 18h00 en visioconférence

Présidence : M. Jean-François GONDELLIER

Présents : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Luc BRUDER - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI - Daniel DURAND - Marylin GRANVOINNET - Fabrice JACQUES - Thierry MUNINGER (*en partie*) - Michel NAGEOTTE - Christophe NOGUES - Bernard PAUTONNIER - Jacques QUANTIN (*en partie puis donne pouvoir Jean-François GONDELLIER*) - Christian RENIER - Alain RICHARD - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Nicolas VUILLEMIN -Thierry WANIART - Haithem ZAIED

Excusés : Daniel FONTENIAUD - Roland COQUARD (*donne pouvoir à Alain RICHARD*) - Joëlle PARISOT - Christian PERDU (*donne pouvoir à Patricia BEAURENAUD*) - Philippe PRUDHON - Michel SORNAY (*donne pouvoir à Daniel ROLET*) - Françoise VALLET - Pierre-Marie DANDRAU

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK - Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA

Jean-François GONDELLIER tient à excuser l'absence du Président, Daniel FONTENIAUD, retenu par des obligations familiales et précise qu'il nous rejoindra dès que possible.

En préambule, les membres du Conseil d'Administration adressent leurs plus sincères condoléances à Alain RICHARD pour le décès de son papa.

## 1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- **Réunion du Conseil d'Administration du 2.2.2024, publié le 9.2.2024**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité après le rajout d'une précision au point n°6.2.
- **Réunion du Bureau du Conseil d'Administration du 13.2.2024 publié le 5.3.2024**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

### 2.1 – LICENCES

Jean-François GONDELLIER présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 7 mars 2023 et le 7 mars 2024. Il indique une augmentation de 8,3% dans le cadre de l'enregistrement par rapport à l'année dernière. (**Annexe 1**)

SAISON 22/23	98 391
SAISON 23/24	104 188

### 3 – IR2F – RETOUR SUR L’AUDIT QUALIOPi

Jacques QUANTIN et Sébastien IMBERT partagent avec le Conseil d’Administration, le retour de l’Audit QUALIOPi : La certification QUALIOPi est un gage de qualité pour les clients des organismes de formation professionnelle. Elle leur permet de s’assurer que les formations proposées répondent à des critères de qualité précis et qu’elles seront dispensées par des formateurs compétents.

L’audit a couvert 2 activités de réalisation de prestations que la Ligue assure :

- Actions de formation,
- Actions permettant de valider les acquis de l’expérience.

Suite à l’audit de renouvellement qui s’est déroulé le 22 et 23 février dernier, l’auditrice a validé notre audit avec 0 non-conformité sur 32 indicateurs.

L’audit de surveillance est à renouveler dans 18 mois.

Le Conseil d’Administration félicite l’équipe de l’IR2F pour son travail et la qualité du rendu qui a permis l’obtention avec succès de cette certification primordiale pour notre activité de formation.

### 4 - JURIDIQUE

#### 4.1. R1 FÉMININE – PROJET DE DÉLIBÉRATION

Jean-Marie COPPI présente la situation du club IS-SELONGEY-FOOTBALL, engagé en championnat Régional 1 F, ayant créé une entente ultérieurement après la date limite des engagements avec le club CHEVIGNY ST SAUVEUR FOOTBALL, alors qu’en principe les ententes Senior Féminines ne peuvent pas prendre part aux compétitions régionales.

Considérant que si cette situation de fait ne répondait pas aux règlements de la Ligue BFCF, il a aussi été considéré qu’il était important de privilégier la tenue d’un championnat Régional 1 F à 12 équipes pour favoriser le développement de la pratique féminine. Une équipe Senior 1 F du club IS-SELONGEY FOOTBALL seule, présentait le risque d’aboutir rapidement à un forfait général.

Le Secrétaire Général indique qu’une décision doit être prise quant à la situation de cette entente IS-SELONGEY FOOTBALL / CHEVIGNY ST SAUVEUR FOOTBALL et propose d’autoriser celle-ci à terminer la saison 2023/2024 en championnat Régional 1 F, à titre exceptionnel et dérogatoire vis-à-vis des dispositions de l’article 69 des Règlements de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, et ce, pour la seule saison 2023/2024.

Le club IS-SELONGEY FOOTBALL ne pourra se réengager en Championnat Régional Féminin (R1F ou R2F) pour la saison 2024/2025, que s’il s’engage à titre individuel ou créé un groupement Senior Féminin ou si l’équipe est issue de la fusion des deux clubs.

Le Conseil d’Administration valide cette décision à la majorité (4 abstentions).

#### 4.2. INFORMATION SUR LE CONTROLE D’HONORABILITÉ

Jean-François GONDELLIER informe les membres du Conseil d’Administration qu’une proposition de process a été validée lors de la réunion du BUREAU- du 13 février dernier pour une présentation au Conseil d’Administration. (**Annexe 2**)

Pour les dossiers relatifs au fichier honorabilité avec décision administrative, il est proposé qu’une copie des courriers de la Ligue soit adressée à titre confidentiel sur la boîte de messagerie du Président du District pour information. Ce sera aussi le cas pour les dossiers issus des Préfectures départementales.

Le Conseil d’Administration souhaiterait que la Fédération puisse définir un processus clair sur ce type de dossier.

## 5. – EVENEMENTS BENEVOLES

### 5.1. JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES

Patricia BEAURENAUD présente le dossier finalisé relatif à la Journée Nationale des Bénévoles qui se tiendra à LYON le 23 mars prochain. 44 bénévoles de la Ligue participeront à cette manifestation.

La journée se clôturera avec le match International FRANCE / ALLEMAGNE à LYON.

### 5.2. SOIRÉES DES BÉNÉVOLES LIGUE

Alain RICHARD et Patricia BEAURENAUD reviennent sur la soirée des Bénévoles qui s'est déroulée le samedi 2 mars dernier à AUXERRE, avec un bilan très satisfaisant, (NIEVRE ET YONNE).

Un point est réalisé sur les 2 prochaines soirées à venir :

- le 5 avril à SOCHAUX, « Save the date », envoyé jeudi dernier, invitation prête, listing validé, (DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT, JURA, HAUTE SAONE)
- le 12 avril prochain à DIJON, « Save the date », envoyé jeudi dernier, programmation officielle TV d'ici 10 jours, (COTE D'OR, SAONE ET LOIRE)

### 5.3 SOIRÉE LABEL ET PEF (AVEC LE CONCOURS DU CRÉDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTÉ)

Alain RICHARD informe les membres du Conseil d'Administration de la soirée organisée par Le Crédit Agricole de Franche Comté avec 30 clubs concernés à SOCHAUX le 19 avril prochain.

## 6 - FINANCES

### 6.1. DEMANDE DE SUBVENTIONS

Sur proposition de Jean-François GONDELLIER, le Conseil d'Administration alloue à l'unanimité une subvention de :

- 300 € au lycée Xavier MARMIER de PONTARLIER dans le cadre de la qualification de leur Section Sportive pour les championnats de France Futsal UNSS qui se dérouleront du 02 au 05 avril 2024 au KREMLIN BICÊTRE (94) (*conformément à la procédure financière n°11*), en complément de l'aide de 300 euros du District DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT.

## 7 – RETOUR D'INFORMATION SUR LES JOP 2024 (APPEL A PROJET)

Jean-François GONDELLIER fait un retour d'information sur la réunion avec la Fédération sur les JOP 2024 (Appel à projet).

Ces JOP représentent un formidable atout pour faire rayonner le football.

De nombreuses actions seront proposées par la Fédération, à travers le site « Le Foot entre en Jeu », pour aider les ligues, districts et les clubs à développer des activités autour de JOP 2024. (**Annexe 3**)

## 8 – QUESTIONS DIVERSES

### 8.1. COUPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ SENIORS M ÉQUIPES DE N3

Michel NAGEOTTE souhaite avoir plus de renseignements sur la participation des équipes de N3 à la Coupe BFC la saison prochaine.

Une décision sera prise avant la fin de la saison après consultation des équipes de N3 au cours de la réunion des clubs nationaux du 16 avril prochain et consultation des clubs régionaux sous une forme à déterminer.

## 8.2 FINALES JEUNES – COUPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ 2023/24

Michel NAGEOTTE informe les membres du Conseil d'Administration que ces finales ne pourront avoir lieu à BESANCON cette saison. Un nouveau site sera recherché.

**Le Président Délégué,**

**Le Secrétaire Général**

**Jean-François GONDELLIER**

**Jean-Marie COPPI**